

Camp d'Aarberg [suite et fin]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **5 (1860)**

Heft 1

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-329075>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

un habillement plus convenable que celui actuel, sans surcroît de dépense et que même il en résultera une sensible économie pour les cantons.

„ La tunique, exigeant un peu plus de drap reviendra, il est vrai, à quelques francs plus cher que le frac ; en compensation on économisera une assez grande quantité de drap rouge, et aussi un peu de drap sur le pantalon à brayette ; de plus, la tunique avec des poches convenables, permet de remplacer la coiffure actuelle par une plus légère, de plusieurs francs moins chère, beaucoup plus commode et saine, indépendamment de ce que la suppression de la veste à manches de drap procurera une notable économie et allégera le havresac.

„ A la fin de ce rapport nous établirons une récapitulation des frais.

„ Notre première proposition est donc :

“ 1. *De pourvoir chaque soldat de deux vêtements, savoir la tunique et la capote.* „

“ *Une veste à manches légère demeure facultative, mais ne peut être d'étoffe laine pour l'infanterie, les carabiniers et le génie.* „

(A suivre.)

CAMP D'AARBERG.

(Suite et fin.)

En conséquence les troupes du corps de l'est se trouvaient le 7, au matin, dans les positions suivantes :

L'avant-garde composée de toute la cavalerie et de 2 compagnies d'infanterie et de carabiniers sur la grande route vers Bühl. Le gros formé par 3 bataillons, 3 compagnies de carabiniers et 10 canons à Werthof. La colonne destinée à tourner l'aile gauche dans la direction de Jensberg, derrière Worben. Le combat fut ouvert par l'avant-garde ; son chef, le major Scherer, la fit marcher avec fermeté sur Worben, ce village fut évacué après qu'on eut échangé un petit nombre de coups de fusil ; s'en étant emparé, il se développa du côté de Herchrigen et chercha à engager l'ennemi à se retirer en faisant avancer son aile gauche.

Le colonel de Salis plaça au centre ses canons pointés contre le camp de Jens, et dirigea sur le village de Jens son infanterie, en tête de laquelle marchait un épais essaim de tirailleurs.

Ici le corps de l'ouest ne résista pas comme on l'avait attendu, et se retira rapidement sur le plateau de Bellmont par le ravin situé derrière Jens, soit que l'absence de munition d'artillerie le contraignît à cette mesure, soit que Schwarz craignît de se trouver dans l'embarras, s'il était dans le cas de traverser en se retirant le profond ravin pendant qu'il luttait avec l'ennemi.

Le corps de l'est n'eut donc pas beaucoup de peine à occuper la position du

camp et le village de Jens ; l'artillerie se plaça dans le camp et canonna les hauteurs sur lesquelles se formèrent les troupes du corps de l'ouest ; l'infanterie dont l'aile droite faisait saillie, marcha sur Belmont par le chemin direct ; le bataillon n° 40 du corps de l'ouest, chargé de défendre spécialement ce débouché et le bord du bois qui le surplombait, se pressa trop de reculer et laissa la clef du plateau entre les mains des tirailleurs de l'ennemi qui étaient développés en masses. Celui-ci n'hésita pas à tirer avantage de cette retraite non justifiée.

La batterie de 6 suivit, avec une énergie digne d'être mentionnée, les premiers bataillons qui gravirent le bord du plateau.

Schwarz, qui commandait au centre, voulut réparer la faute commise à son aile gauche et, par un mouvement offensif, pour lequel il rassembla ce qu'il avait sous la main, savoir sa cavalerie et 2 1/2 bataillons d'infanterie, repoussa l'adversaire contre Jens ; mais au moment même où il entreprenait cette attaque, une batterie du corps de l'Est avançait sur la ligne ; l'autre batterie de 12, n° 5, la suivait après peu d'instants et malgré l'énergie de sa cavalerie, il dut céder à leur feu, dont la violence augmentait de minute en minute, parce que son artillerie, qui avait presque épuisé sa munition, ne pouvait le soutenir que faiblement.

Cependant le détachement de son aile droite, suivi avec lenteur par l'avant-garde du corps de l'Est, était également arrivé à Belmont et fut employé à défendre ce village pour couvrir la retraite sur Nidau, devenue inévitable.

Dans ce moment fut donné le signal de suspendre les hostilités.

Le corps de l'Est se préparait à attaquer encore une fois vigoureusement l'ennemi dans son flanc gauche et à le jeter dans le lac, et cela à l'aide de la colonne qui venait d'arriver, après l'avoir tourné en traversant le Jensberg.

Immédiatement après la suspension du combat, toutes les troupes de la division furent formées en trois colonnes correspondant à chacune des directions qu'elles devaient prendre pour rentrer dans leurs foyers.

La première colonne, sous le commandement du colonel de Salis, était composée des batteries n°s 5, 11 et 25, des compagnies de carabiniers n°s 3 et 17, des bataillons n°s 6, 67 et 84 et de la compagnie de carabiniers n° 8 ; elle se plaça devant Nidau, à gauche de la route.

La seconde colonne, commandée par le colonel Schwarz, était composée des bataillons n°s 37, 40, 81 et de la compagnie de carabiniers n° 19 ; elle se plaça à droite de la route, un peu en arrière.

La 3^e colonne, placée sous le commandement du colonel Audemars, formée par les bataillons n°s 10 et 39, les compagnies de carabiniers n°s 1, 25 et 29 et les compagnies de cavalerie n°s 5, 11, 15, 17 et 21, demeura à Belmont.

Les guides restèrent avec la seconde colonne.

Les troupes, ayant pris un rafraîchissement d'extra, défilèrent dans le meilleur ordre devant l'inspecteur et le commandant du rassemblement. Puis elles se rendirent dans leurs cantonnements, qui étaient disposés de telle sorte que, pour y arriver, elles durent marcher dans la direction qu'elles avaient à suivre pour ren-

trer dans leurs foyers. Ce même soir on fit partir par chemin de fer 1 ¹/₂ bataillon et par bateau à vapeur 1 dit.

.....

Nous avons déjà plusieurs fois donné à entendre que l'on a pu être content du résultat total du rassemblement de troupes. Nous croyons devoir répéter encore la chose dans ce dernier article. Le travail des officiers chargés de la conduite des troupes et de ces dernières a pu satisfaire. Sans doute il y a eu aussi bien des fautes commises, mais il ne faut pas oublier que le temps accordé pour ces manœuvres est trop court pour rectifier et achever complètement tous les points de détail. La brièveté du temps astreint d'ailleurs à des efforts considérables, et la fatigue des troupes a pris souvent le caractère d'obstacle. Il serait donc à désirer d'alléger une autre fois les labeurs de celles-ci en plaçant dans la durée du rassemblement quelques jours de repos.

Mais le point dont l'importance domine tous les autres, est que le rassemblement de 1859, nous a assuré un espèce de système dont l'expérience a confirmé la bonté, et qui, avec des modifications jugées nécessaires, peut servir de base pour des manœuvres futures. Cette fois nous avons eu huit jours d'exercice proprement dit; d'abord deux jours d'école de brigade, puis un jour de manœuvre de divisions, quatre jours de manœuvre de campagne, et un dimanche occupé par un service religieux et une parade.

Deux jours consacrés à l'école de brigade n'étaient pas de trop; il serait même désirable d'employer une journée de plus à ces exercices, mais les circonstances ne pourraient guères le permettre; en revanche ne manœuvrer qu'un seul jour avec toute la division, c'est trop peu, il faut ajouter un jour. Nous aurions donc voulu quatre jours de manœuvres de brigade et de division. A ces exercices succéderont un jour de repos, pour lequel le dimanche, célébré par un service religieux dans les cantonnements, convient le mieux. Si l'on veut faire commencer les manœuvres de campagne le 6^e jour, il faut que déjà le jour du repos les deux corps soient séparés; les avant-postes pourraient être disposés le soir. Les 6^e, 7^e, 8 et 9^e jours seraient réservés aux manœuvres de campagne. L'on pourrait peut-être pourvoir à ce que les fatigues du 8^e jour fussent moins considérables que celles des autres. Le 10^e jour serait consacré au repos et au nettoyage des effets. L'après-midi les corps seraient inspectés par les brigadiers et occuperaient des cantonnements de marches afin de reprendre le chemin de leurs foyers le 11^e jour. De cette manière les fatigues seraient réparties d'une manière plus égale. Le dernier jour de relâche est fort nécessaire afin de n'être pas dans le cas de renvoyer les troupes dans leurs cantons avec des effets sales.

Nous croyons donc que l'on pourrait se contenter de 10 jours d'exercices pour les rassemblements de troupes ordinaires; cette durée ne comprend pas le temps consacré à préparer les troupes, mais seulement celui employé par les manœuvres de la division réunie.

En ce qui concerne le temps employé aux exercices préparatoires, nous avons

déjà inséré au n° 18 qu'il n'a pas été suffisant pour tous les corps. Ce défaut s'est fait sentir surtout dans les armes spéciales, pour lesquelles ce cours préliminaire a été considérablement abrégé. Il est nécessaire qu'avant d'arriver sur la ligne, ces dernières aient achevé au moins jusqu'aux trois-quarts leur cours de répétition.

Les compagnies de carabiniers, par exemple, n'ont eu que quatre jours de préparation proprement dite; ce laps de temps doit être considéré comme tout à fait insuffisant si l'on tient compte de la circonstance que ces compagnies n'avaient fait aucun service depuis deux ans. Sous ce rapport la Confédération ne doit pas se laisser devancer par les cantons. Elle demande à ces derniers d'envoyer aux manœuvres des troupes convenablement préparées. En ce qui concerne les armes qu'elle est chargée d'instruire, elle doit satisfaire aux autres exigences. Plus les troupes de toutes armes qui prendront part à la manœuvre seront préparées, plus l'ensemble de cette dernière réussira.

Dans ce rassemblement l'on a cantonné les troupes; mais les cantonnements n'ayant pas entièrement suffi pendant les manœuvres, on a établi à Jens un petit camp pour 2 bataillons et 2 compagnies de carabiniers. On a beaucoup critiqué cette manière de loger les troupes, et cela un peu à tort. Nous reconnaissons que, occuper des cantonnements, oblige les troupes à des marches d'aller et de retour que l'on évite, par exemple, par des bivouacs; mais nous avons déjà dit que cette fois, on n'avait pas pu recourir à des gîtes en plein air. Il aurait été fort à désirer, par exemple, que l'on eût aussi organisé à Aarberg un petit camp pour 2 bataillons, cela aurait épargné bien des marches. Lors d'un prochain rassemblement, il faudra employer et alterner fréquemment les trois manières de loger les troupes: les cantonnements, les camps et les bivouacs. Cette conviction a gagné tous ceux qui ont pris part au rassemblement d'Aarberg. Peut-être pourrait-on aussi essayer une fois les tentes françaises de bivouac en en confiant à un ou deux bataillons.

Un char à deux chevaux donné à chaque bataillon pour le transport de la cuisine eût beaucoup facilité les choses. Ce char eût aussi pu servir à serrer les subsistances, etc. Ici nous devons ajouter un mot sur le commissariat: Cette fois encore des plaintes se sont élevées contre lui, mais, nous le croyons, à tort; le commissariat s'est acquitté de sa tâche difficile avec beaucoup d'intelligence et de zèle. Il n'arrive que trop souvent que des officiers attribuent au commissariat ce qui est la conséquence de leur négligence et de leur paresse. Maintes fois les ordres donnés n'ont pas été suivis parce qu'on n'a pas pris la peine de les lire attentivement. Si dans un cas pareil, les subsistances qui auraient dû être préparées ailleurs manqueraient ici et là, on s'écrie aussitôt: le commissariat n'a pourvu à rien. Ce moyen d'excuser ses propres fautes est très commode, mais n'est guère équitable. Sans doute le commissariat a manqué en quelque chose, mais ce n'est pas sa faute s'il a manqué. Pour de telles manœuvres il devrait être mis à la disposition du commissaire de division une petite section de chars attelés avec des chevaux de train; 6 à 8 chars à 2 chevaux suffiront complètement. Ce moyen de transport facilite-

rait considérablement le service, les mouvements seraient plus aisés et il serait plus facile de changer la disposition des cantonnements lorsque la chose est nécessaire. L'adjonction de cette section de chars ne causerait guères d'augmentation de dépense, car l'on emploie déjà actuellement des moyens de transports payés à un prix élevé.

L'on se demande de plus combien de troupes il faut appeler à un tel rassemblement ; cette fois nous avons une surabondance d'armes spéciales, surtout d'artillerie qui se faisait beaucoup remarquer. Vingt canons pour 7000 hommes, c'est trop ; par des dispositions pareilles on implante de fausses idées dans les têtes. En cas de guerre nous ne pourrions jamais donner à une petite division une artillerie aussi nombreuse. Or ce qui n'est pas possible dans la guerre, ne doit pas avoir lieu dans ces exercices qui doivent en offrir une image aussi fidèle que possible. Il faut rectifier les proportions entre les diverses armes. Il y a lieu d'augmenter la force de l'infanterie. Nous croyons que le minimum devrait être trois bataillons répartis en trois brigades. D'après une autre manière de voir très digne d'être prise en considération, la séparation des troupes en deux corps, fort chacun d'au moins quatre bataillons devrait s'effectuer dès le commencement du rassemblement ; par cette mesure on éviterait de diviser les brigades, de changer l'ordre de bataille. Nous accordons que ce point mérite d'être pris en considération, mais nous ne pouvons pas y attacher une trop grande valeur. Nous faisons observer que dans la pratique cette division s'effectue assez facilement et n'amène pas de grands embarras. En tout cas pour les manœuvres de division, il sera nécessaire de rompre les brigades dans le cas même que l'on n'organiserait que deux corps dès le commencement.

Tenons-nous en à neuf bataillons répartis en trois brigades et recherchons quelle force devraient avoir les armes spéciales. Il suffirait de six compagnies de carabiniers en moyenne. Si le terrain des manœuvres est très favorable pour cette arme, on pourrait appeler 8 compagnies comme on l'a fait au Luciensteig. On laissera au commandant en chef le soin de les répartir entre les brigades ou de former avec plusieurs compagnies un petit bataillon de tirailleurs. Cette année on a plusieurs fois appliqué avec avantage le dernier système.

Aux neuf bataillons sus-mentionnés, il suffit de joindre 3 batteries, dont 2 d'artillerie légère, une de gros calibre ; pour marquer nettement la supériorité de cette arme dans l'un ou l'autre des deux corps en présence, il suffira de lui donner cette dernière.

On pourrait admettre comme force normale de la cavalerie, le chiffre de 4 compagnies ou de 2 escadrons ; si le terrain est très favorable aux mouvements de cette arme on peut aller jusqu'à 6 compagnies, même jusqu'à 8. Dans la plaine d'Aarberg, une nombreuse cavalerie convenait parfaitement, tandis qu'au Luciensteig l'on en avait presque trop avec six compagnies.

Nous avons encore à parler des troupes du génie. Il faudra toujours une compagnie de sapeurs et une dite de pontonniers avec un équipage de pont suffisant.

Nous arrivons ainsi à proposer la composition suivante :

9 bataillons d'infanterie de 700 hommes chacun	6300 hommes.
6 à 8 compagnies de carabiniers	600 à 800 »
3 batteries d'artillerie.	488 »
4 à 6 compagnies de cavalerie supposées en possession de tout leur effectif	300 à 450 »
2 compagnies du génie	200 »

En tout 7888 ou 8278 hommes auxquels il y aurait à ajouter le personnel des états-majors et des compagnies de guides (il en faudrait toujours au moins une). Nous fixerons ainsi le chiffre de 8000 à 8400 hommes.

Pour ce nombre de troupes, les frais s'élèveraient à environ 200,000 francs, si l'on s'en tient à la durée de 10 jours que nous avons motivée plus haut.

En admettant ce nombre de troupes et des rassemblements annuels, tous les bataillons d'élite seraient dans le laps de 9 ans appelés à une telle réunion militaire, l'on acquerrait par là-même la certitude que chaque officier assisterait pendant son temps de service au moins une fois à un rassemblement de troupes. Si nous tenons compte des quatre bataillons mis sur pied pour passer à l'école centrale, nous aurons chaque année 13 bataillons au service fédéral. Ainsi tous les six ans chaque bataillon d'élite sera appelé au moins une fois à des manœuvres de ce genre. Nous obtenons de plus la certitude que tout officier et soldat d'élite sera exercé pendant son temps de service au moins une fois au service de brigade et de campagne. C'est un progrès auquel nous ne pouvions pas songer il y a 10 ans. Avant d'aller plus loin, nous devons jeter un coup d'œil sur le cours préparatoire des officiers de l'état-major fédéral. Cette fois il devait durer sept jours ; mais en réalité il s'est réduit à cinq jours, puisque déjà le 10 septembre, les états-majors de brigade sont partis pour les districts où se trouvèrent les cantonnements. On devrait avoir au moins sept jours de préparation. Nous avons déjà dit qu'il ne s'agissait pas tant ici d'enseigner la théorie que de rafraîchir le souvenir de ce qu'on a appris précédemment et d'acquérir autant que possible la connaissance du terrain.

Mais tout ceci n'est pas l'affaire de 5 jours. Nous croyons donc qu'il faut exiger 7 jours de préparation effective. Le 8^e jour les états-majors de brigades se rendent dans leurs cantonnements ou dans leurs camps, le 9^e les troupes arrivent sur la ligne et le 10^e commence le service. L'état-major général aurait ainsi environ 20 jours de service sans compter ceux de marche ; les troupes seulement 10. Cette proportion nous paraît être la plus juste.

Nous passons maintenant à une idée d'une portée plus considérable, qui s'est déjà fait jour à la conférence finale des officiers de l'état-major fédéral, réunie à Berne le 21 septembre, et qui, dès lors a trouvé dans le *Bund* un chaud défenseur.

L'officier qui l'a émise dans ladite conférence, M. le colonel Hofstetter, dit avec raison : « Le système actuel est bon pour les officiers qui conduisent les troupes

en sous-ordre ; en revanche, il ne suffit pas pour l'instruction des commandants de division ; lors d'un rassemblement de troupes, le commandant en chef est, au commencement, presque accablé par les détails de l'organisation, et lorsque celle-ci, étant terminée, l'on en vint aux manœuvres de campagne, il dut abandonner la conduite des deux corps à ses brigadiers et se contenter de diriger autant que possible les manœuvres par de bonnes dispositions ; s'il s'immisce trop dans celles-ci, il survient souvent un frottement désagréable qui gêne les mouvements de la machine ; s'il s'abstient d'intervenir, surviennent des erreurs et des fautes, dont la responsabilité lui est imputée. Avec tout cela il n'a pas la satisfaction de conduire réellement les troupes et de manœuvrer avec elles devant l'ennemi sur un terrain varié. Nous devons donc organiser ces manœuvres de telle sorte qu'elles servent aussi d'école pour le service de campagne aux commandants de division. Plaçons en présence deux divisions, fortes chacune d'environ 8000 hommes ; chacune a un commissariat spécial, un rayon de cantonnement déterminé ; chacune s'exerce pendant deux jours à l'école de brigade, puis, pendant deux jours, à celle de division ; le cinquième jour est donné au repos ; le sixième, les deux divisions se rapprochent jusqu'à la distance d'une demi-journée de marche et disposent leurs avant-postes ; les septième, huitième, neuvième et dixième jours, elles manœuvrent l'une contre l'autre, en prenant pour point de départ une supposition générale. Le onzième jour est voué au repos et aux préparatifs du retour dans les foyers. L'inspecteur, aidé par deux ou trois colonels et lieutenant-colonels, fonctionne comme arbitre. C'est l'inspecteur qui émet les suppositions générales et les ordres de chaque jour pour les deux divisions ; par ces derniers et des instructions secrètes, il dirige le tout et détermine la victoire ou la retraite. Si cette organisation est trop coûteuse pour qu'on la fasse marcher chaque année, qu'on n'y ait recours que tous les deux ans. Ce système a pour conséquence de créer, pour les divisionnaires, dans les rassemblements de troupes, une source abondante d'instruction dont ils sont actuellement privés. »

Nous accordons tout ceci, mais nous craignons que le moment ne soit pas encore venu de faire un aussi grand pas en avant ; nous arriverons tôt ou tard à ce système, qui est le développement naturel de celui suivi actuellement ; mais il est difficile que la chose se fasse immédiatement. Dans notre opinion ce n'est pas la question des frais qui est ici décisive, car alors que nous dépensons annuellement 200,000 fr. pour des rassemblements de troupes, il revient au même d'organiser ceux-ci sur une plus grande échelle, mais de ne les avoir que tous les deux ans. Nous croyons, en revanche, que l'on pourrait dès à présent adopter comme principes à suivre les dispositions suivantes :

Les rassemblements de troupes forment l'achèvement de l'instruction militaire de notre armée ;

Ils sont simples ou doubles ;

Le rassemblement de troupes simple sera composé d'au moins 8000 hommes ;

Le double rassemblement de troupes sera formé de deux divisions comptant, réunies, au moins 16,000 hommes ;

Aussi longtemps que nous nous en tenons au système des rassemblements simples , il y en aura chaque année ; à cet effet, il sera alloué un crédit de 200,000 fr. ;

Les rassemblements doubles n'ont lieu que tous les deux ans, et il leur sera affecté un crédit de 400,000 fr.

En adoptant ces bases on pourra, dès que le moment en sera venu, mettre à exécution la dernière idée.

Mais surtout tenons ferme à l'opinion que les rassemblements de troupes sont le seul moyen de former convenablement nos milices au service de campagne ; que, par conséquent, il ne faut, à aucune condition, quitter la voie où l'on est entré. Les anciens camps de Thoune ont été suffisamment remplacés par l'heureuse organisation de l'école centrale de 1854 ; l'école centrale est la préparation, le rassemblement de troupes offre l'application. Si nous restons fidèles à ce système, que nous corrigions les lacunes qu'il a encore, nous atteindrons certainement en peu d'années un beau résultat. Déjà actuellement on remarque dans chaque occasion que notre armée est plus apte que précédemment au service de campagne. Nous irons encore plus loin. Les rassemblements de troupes ont, en outre, le grand avantage d'étouffer complètement l'esprit de parade et de nous apprendre à connaître ce qui est pratique et convient pour la guerre. Encore quelques rassemblements de troupes et nous n'entendrons plus autant parler de fracs et d'épaulettes (?! !) En revanche, nos bataillons comprendront comment il faut s'organiser dans une campagne, comment l'on s'y prend pour faire la cuisine promptement et assurer son repos ; comment l'on tire dans les forêts et dans les haies, et comment les troupes se meuvent sur le terrain en présence de l'ennemi.

Terminons par une parole de remerciement à l'adresse de l'officier supérieur, qui a su diriger avec une véritable habileté les manœuvres de cette année. Tous les assistants, surtout les officiers des états-majors qui étaient, par leur position, plus rapprochés du commandant en chef, seront d'accord avec nous si, en leur nom, nous donnons ce témoignage de reconnaissance à M. le colonel Egloff. Aucun de nous n'oubliera le rassemblement de troupes d'Aarberg et son commandant en chef.

(Schw. milit. Zeitung.)

BIBLIOGRAPHIE.

COMBAT A LA BAYONNETTE, *théorie adoptée en 1859 par l'armée d'Italie ;*
1 brochure in-8, Paris 1859. Librairie militaire de Leneveu.

Cette brochure, extraite du *Spectateur militaire* et due à la plume du colonel d'Azémar, n'est pas tout à fait ce que son titre paraît indiquer. Elle est plus générale, et traite de diverses questions d'art militaire du plus haut intérêt soulevées par la dernière campagne. *Baïonnette* peut s'employer, en effet, dans la discussion à peu près comme synonyme de *colonne*, et l'on peut renouveler à cette occasion les célèbres discussions du siècle passé entre l'ordre mince et l'ordre profond. M. le colonel